



COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JUIN 2012

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 5 juin 2012, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Jean-Paul Morel à Alain Cacaly – Isella De Marco à Odile Bedeau de l'Ecochère – Rahma Khadraoui à Andrée Ligonnet – Fabienne Alphonsine à Daniel Tanner – Yannis Burgat à Michel Charpenay – Florentine Masse à Jean-Claude Cano – Grégory Coin à Thierry Vachon – Bénédicte Krebs à Isabelle Ballet – Stéphane Jeannet à Grégory Estrems

Absente : Véronique Soriano

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Isabelle Duret a été désignée.



DELIB 2012.06.11 06

OBJET : Subvention exceptionnelle aux sinistrés d'Italie

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du Conseil Municipal que le 20 mai dernier, un séisme près de Modène, de magnitude 6 a touché la région, faisant 7 morts. Le 29 mai, le même système de failles entraîne une nouvelle série de secousses dont la plus forte est de magnitude 5.8 et qui fait 17 morts.

Il est dénombré des dégâts très importants sur les habitations et sur les monuments historiques.

Il est proposé au Conseil Municipal de voter dès aujourd'hui une subvention exceptionnelle pour soutenir les actions de solidarité, par le biais du secours populaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle au Secours Populaire s'élevant à 1 500 euros afin d'aider les sinistrés d'Italie.**

A l'unanimité.

St-Quentin-Fallavier, le 12 juin 2012.
Publication le 14 juin 2012.

Le Maire,

Michel BACCONNIER